



Le 21 janvier 2022

Transmission électronique

Madame Dominique Deschênes  
Sous-ministre associée pour le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700 4e Av O, Québec, QC G1H 6R1

Madame Deschênes,

Vous trouverez ci-joint les commentaires de l'Association des Consommateurs Industriels de Gaz « ACIG » à la suite de sa participation à la consultation du 18 janvier 2022 portant sur l'hydrogène et les bioénergies

L'ACIG apprécie l'opportunité de faire valoir ses préoccupations et recommandations.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de toutes questions relatives à notre contribution.

Recevez nos meilleures salutations,

Shahrzad Rahbar, Ph. D., ICD.D Présidente

p. j. Commentaires de l'ACIG à la suite de la consultation sur l'hydrogène vert et les bioénergies

## L'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)

L'ACIG représente vingt-trois des plus grands consommateurs industriels de gaz au Québec et en Ontario qui exploitent des installations à forte intensité énergétique et qui sont exposés au commerce international.

Les membres de l'ACIG sont des acteurs majeurs des secteurs de l'industrie minière, des métaux, de la chimie et pétrochimie, des produits forestiers et du secteur manufacturier et contribuent de façon importante à l'activité économique du Québec

L'accès à un approvisionnement énergétique fiable et compétitif est un enjeu capital pour le maintien de leurs activités et de leur développement. Exposés à une concurrence internationale acerbe, le coût d'approvisionnement en énergie influe grandement sur leur compétitivité.

Au Québec, l'ACIG représente 11 industriels qui consomment près de 1,5 milliard de m<sup>3</sup> de gaz naturel par année, soit 25% des volumes distribués par Énergir.

### Déroulement de la consultation du 18 janvier 2022

L'ACIG réitère son appui et sa pleine adhésion aux objectifs du gouvernement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre « **GES** ».

Le 18 janvier 2022, l'ACIG a participé à la consultation sur la stratégie du gouvernement sur l'hydrogène vert et les bioénergies et tient à souligner qu'elle a accueilli très favorablement la consultation ainsi que son excellent déroulement. En effet, l'ACIG est d'avis que l'inclusion des représentants des acteurs de l'industrie dans le processus d'élaboration de la stratégie permettra au gouvernement de prendre en considération les attentes et les besoins de ces derniers en la matière.

### Rappel des commentaires généraux de l'ACIG

L'ACIG partage la vision du gouvernement à l'effet que le Québec dispose des ressources nécessaires pour développer son portefeuille d'énergies propres et de transition afin d'amener le Québec dans l'économie post-carbone.

Le Québec dispose des ressources nécessaires pour mettre en œuvre une transition dont les bioénergies et l'hydrogène en seront les moteurs.

L'ACIG est d'avis que :

- L'industrie lourde offre les plus grandes opportunités pour décarboner efficacement l'économie;
- L'industrie lourde est sensible aux prix et est exposée au commerce international, d'où la nécessité d'une transition en douceur;

- La stratégie à mettre en place doit permettre de diversifier le portefeuille d'approvisionnement et le portefeuille technologique;
- L'innovation doit encourager le développement et la maîtrise de nouvelles technologies de production de l'hydrogène. La création de hubs est une avenue à privilégier pour rentabiliser les investissements à la faveur des économies d'échelle permises par les hubs;
- La réglementation doit aussi être pensée de manière à faciliter et à encourager le développement de l'hydrogène et des bioénergies.

Pour l'ACIG, la stratégie du gouvernement, telle que proposée, est une stratégie pertinente qui est à même de répondre aux objectifs qu'il s'est fixés en termes de décarbonation de l'économie.

L'ACIG est d'avis que certaines actions et initiatives peuvent être mises en œuvre pour atteindre plus rapidement et plus efficacement les objectifs assignés à cette stratégie.

Plus précisément, l'ACIG est d'avis que la stratégie pourrait être renforcée en :

- **Priorisant l'accès à l'hydrogène et aux bioénergies aux secteurs dans lesquels les réductions de GES les plus importantes pourront être obtenues de manière efficace à l'instar de l'industrie lourde;**
- **Priorisant le développement de *hubs* pour la production et la consommation d'hydrogène. Au Québec trois sites industriels, qui regroupent divers secteurs industriels, peuvent être considérés :**
  - **Contrecoeur**
  - **Bécancour**
  - **Et la zone industrielle de l'Est de Montréal**
- **Considérant que la production d'hydrogène et de bioénergie peut avoir d'autres usages que des usages énergétiques, à l'instar de la production d'éthanol vert;**
- **Mettant en place une réglementation qui permettrait :**
  - **Une certification de l'intensité carbone de l'hydrogène et des bioénergies produits et distribués**
  - **La mise en place de mécanismes pour la création et le transfert de crédits de réduction des émissions provenant de la production ou de la consommation de bioénergie et d'hydrogène. Ces mécanismes permettraient à l'industrie :**
    - **D'avoir une valeur économique pour leurs investissements ;**
    - **D'utiliser ces crédits de réduction comme un avantage comparatif.**